



Me Philippe VILLEFRANCHE,
Avocat au Barreau de l'AIN
12 Rue Gabriel Vicaire 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. 04 74 23 52 20

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

D'UNE MAISON D'HABITATION de PLAIN-PIED
Sise sur la commune de CULOZ (01350) 185 Rue des Ecoles

SUR LA MISE à PRIX DE : 23 100,00 €

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de **CULOZ (01350) 185 Rue des Ecoles**, une maison d'habitation cadastrée :

- Section AR N° 231 – Lieudit "17 Rue des Ecoles" pour 03a 00 ca.
- Section AR N° 232 – Lieudit "TACCONS d'en HAUT" pour 03a 17ca.

Et tous droits indivis dans deux contenances de 21ca, à prendre dans la parcelle cadastrée : Section AR Numéro 230.

Maison mitoyenne au niveau de sa façade Sud – Surface habitable : 76,19 m².

Au rez-de-chaussée : entrée et garage.

A l'étage: séjour, cuisine, deux chambres, toilettes et salle de bains.

Combles non aménagés.

Travaux à prévoir.

Chauffage fioul et poêle à bois.

Les lieux sont occupés par les propriétaires

ADJUDICATION le MARDI 6 AVRIL 2021 à 14 Heures

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal JUDICIAIRE
de BOURG EN BRESSE (AIN) statuant en matière de saisie immobilière,
siégeant à la CITE JUDICIAIRE de ladite Ville : 32 Avenue Alsace-Lorraine

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Cabinet de Me VILLEFRANCHE Philippe, Avocat, 12 Rue Gabriel Vicaire 01000 BOURG EN BRESSE (Tél. 04 74 23 52 20), et pour consulter le cahier des conditions de la vente au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (AIN), Service des saisies immobilières à la CITE JUDICIAIRE où il est déposé (**RG 20/00061**).

On ne peut miser que par le Ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BOURG EN BRESSE (AIN).

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de "LA CARPA" de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 Euros.

S'agissant d'une vente sur surenchère, aucune visite n'est prévue.

Pour extrait : Me VILLEFRANCHE Philippe

CA 0250 11/02/21

Eco de l'Ain - n° 06 du 11/02/2021